

2. Dans le cas de l'affirmative, a) qui a demandé ces travaux et les a recommandés au gouvernement fédéral de l'époque, b) quel contremaître dirigeait chacun de ces projets, c) quel a été le coût global de chaque projet, d) quels salaires a-t-on versés à chaque contremaître et aux autres personnes employées à ces travaux, e) quels ont été les fournisseurs des matériaux, des machines ou des autres services de toutes sortes à chaque endroit, et quel montant a-t-on versé à chaque fournisseur?

\*Question n° 90 par M. Herridge—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Qui a pris l'initiative de convoquer la «Convention atlantique», tenue à Paris, au mois de janvier?

2. Quel était le but de cette Convention?

3. Qui a nommé les membres de la délégation canadienne?

4. Quels étaient leurs noms et qui représentaient-ils?

5. Qui a pris à sa charge les dépenses de cette délégation?

6. Quelle somme globale, s'il y a lieu, le gouvernement du Canada a-t-il dépensée?

7. Quelles ont été les recommandations formulées par la Convention?

8. Quelles dispositions le gouvernement canadien se propose-t-il de prendre relativement à ces recommandations?

Question n° 101 par M. Racine—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Depuis le 30 juin 1958, le gouvernement de la province de Québec a-t-il conclu des accords prévoyant des programmes conjoints au sujet des forêts avec l'un ou l'autre des ministères des Forêts, de l'Agriculture ou du Nord canadien et des Ressources nationales?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont ces programmes conjoints et quels montants ont été versés à la province à cet égard?

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur la sécurité de la vieillesse.

La Chambre poursuit sa séance en comité.

A cinq heures du soir, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

*(Appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant l'article 15(3) du Règlement provisoirement modifié)*

*(Avis de motion)*

M. Taylor, appuyé par M. Broome, propose,—Que de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait examiner l'opportunité d'accorder, à l'occasion du Centenaire, une subvention à part égale, d'un montant suffisant pour permettre de construire, à Vancouver, un Colisée d'au moins 14,000 places, qui rendrait de grands services à la Colombie-Britannique, centre international de commerce, de congrès, de tourisme et d'affaires. *(Avis de motion n° 2)*.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.